

NEWSLETTER N°6



JOURNÉE DU SOUVENIR TRANS

En mémoire des personnes trans tuées chaque année dans le monde et afin d'attirer l'attention sur les violences subies par la communauté trans, la Journée du souvenir trans (communément appelée TDoR, Transgender Day of Remembrance) se tiendra le 20 novembre prochain.

L'ONG Transgender Europe s'alarme cette année d'un « retournement de situation sans précédent : pour la première fois en 13 ans, les reculs en matière de droits humains des personnes trans en Europe et en Asie centrale dépassent clairement les progrès ».

La Cour suprême britannique a par exemple estimé en avril dernier que la définition légale d'une femme reposait sur le sexe biologique et non sur le genre. Cette décision permet notamment d'exclure les femmes transgenres de certains lieux comme les centres d'hébergement et les toilettes publiques pour femmes, ou leur interdit de participer à certains événements sportifs féminins.

A l'inverse, la Cour de Justice de l'Union Européenne a de son côté rendu en mars dernier un arrêt consacrant le droit à l'autodétermination des personnes transgenres. En France, la Défenseure des droits Claire Hédon a publié en juin une cinquantaine de recommandations pour renforcer les droits des personnes transgenres.

L'Organisation de Solidarité Trans (OST) organise des permanences individuelles dans les locaux du Planning Familial 45 les 27 novembre et 18 décembre.

Elles seront accessibles au 2, rue Saint-Paul, à Orléans, de 18h30 à 20h30.



Pour aller plus loin :

<https://tgeu.org/trans-rights-index-map-2025/>

https://juridique.defenseurdesdroits.fr/doc_num.php?explnum_id=22780



25 NOVEMBRE

Chaque année, le 25 novembre marque la **Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes.**

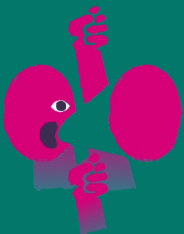
Instaurée officiellement par les Nations Unies en 1999, cette date rend hommage aux sœurs Mirabal, militantes dominicaines assassinées en 1960 sur ordre du dictateur Trujillo, devenues symboles de la lutte contre la violence machiste.

Les objectifs sont multiples :

- Sensibiliser à l'ampleur des violences sexistes et sexuelles
- Informer sur les différentes formes de violences (physiques, psychologiques, économiques, conjugales, harcèlement, etc.) et leurs conséquences
- Informer sur les ressources d'aide et d'accompagnement pour les victimes

**RESTEZ
CONNECTES**

Manif à venir sur Orléans - toutes les infos bientôt dans vos mails et sur Discord !!



INFO



CONTRACEPTIFS BLOQUÉS EN BELGIQUE

26 millions de préservatifs, des millions de pilules contraceptives, stérilets et implants, et 50.000 flacons d'antirétroviraux pour traiter le virus du SIDA : telle est la composition d'une cargaison américaine bloquée depuis des mois dans un entrepôt en Belgique, à Geel, près d'Anvers.

Commandé sous la présidence de Joe Biden, ce stock, estimé à 8 millions d'euros, doit être détruit après le démantèlement par Donald Trump de l'Usaid, un programme d'aide humanitaire, et le refus des autorités américaines de vendre ces produits à des ONG.

Un temps évoquée, l'incinération de ces produits en France « n'est plus d'actualité », ont confié des sources diplomatiques à France Inter. Reste que le temps presse, ces produits ne sont toujours pas sauvés et peuvent par ailleurs périmer.

Une pétition a été lancée sur le site change.org par le collectif Avortement en Europe, les femmes décident. A ce jour, elle a réuni plus de 75.000 signatures.

Dans une tribune publiée en juillet avec d'autres organisations, le Planning Familial appelle les autorités américaines à « mettre fin à cette destruction insensée » et estime qu'avec « une voix respectée sur la scène internationale, le gouvernement français ne peut rester silencieux ».

<https://www.change.org/p/emp%C3%AAchons-la-destruction-des-contraceptifs-pay%C3%A9s-par-usaid>

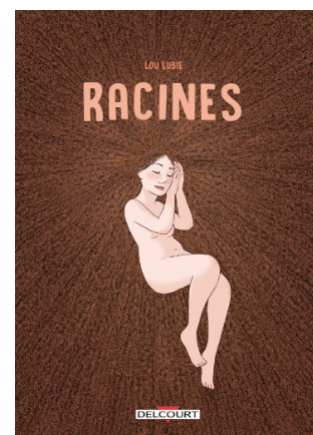
CULTURE

LECTURE

Racines de Lou Lubie

"Rose est tiraillée entre deux cultures : celle à laquelle elle voudrait appartenir, et celle que ses cheveux crépus trahissent. De coiffure en coiffure, elle sera prête à tout pour se conformer à une société qui rejette la différence."

Cette BD explore avec beaucoup d'humour, de tendresse et de simplicité la pression sociale sur les cheveux crépus et frisés, et les injonctions sexistes et racistes qui pèsent sur les personnes concernées. L'apport documentaire et historique sur ce processus de domination est superbe, qu'on soit concerné.es ou non.



PODCAST

Pourquoi les Françaises ont attendu 1945 pour voter ?" (Le Fil de l'histoire, France Inter)

Le 21 avril 1944, le droit de vote est enfin accordé aux femmes en France. Mais pourquoi si tard, alors que la Nouvelle-Zélande l'avait fait dès 1893 ? Ce podcast de "Le Fil de l'histoire" retrace le long combat des suffragettes françaises, entre mépris politique, stratégies d'exclusion et résistances masculines.



Depuis la révolution de 1789, en passant par celle de 1848, le Second Empire et la IIIème République, on découvre comment les femmes ont dû affronter des arguments absurdes, des divisions internes, et même l'opposition de certaines féministes.

Ce podcast, animé par la journaliste Stéphanie Duncan, offre à la fois un éclairage historique et une plongée dans les combats menés par les femmes pour conquérir le droit de vote et d'éligibilité. Il rappelle que chaque avancée vers l'égalité est le fruit d'une lutte collective, jamais d'une concession spontanée.

RETOUR SUR

MANIFESTATION POUR LE DROIT À L'AVORTEMENT

Alors que le droit à disposer de son corps diminue dans le monde, une centaine de personnes, dont des salarié.e.s et adhérent.e.s du Planning Familial 45, se sont rassemblées à Orléans, place du Martroi, lundi 29 septembre, au lendemain de la journée mondiale pour le droit à l'avortement.

Après plusieurs prises de paroles, les manifestant.e.s ont pris la direction de la préfecture.

Ces dernières années, l'accès à l'IVG a été restreint aux États-Unis, en Pologne, en Hongrie, au Turkménistan ou encore en Argentine. En France, où la liberté de recourir à l'avortement est pourtant entrée dans la Constitution en 2024, des freins persistent encore selon une étude IFOP pour le Planning Familial parue l'an passée.

Plus d'une femme sur 2 ayant eu recours à l'IVG a dû attendre plus de 7 jours pour un rendez-vous, au lieu des 5 recommandés par la Haute Autorité de Santé. Les femmes sans-papiers ou qui vivent dans les zones rurales rencontrent également davantage de difficultés.

Dans le Loiret, la Drôme ou encore les Pays de la Loire, le Planning Familial a également dû faire face à des baisses de subventions en 2025, compliquant là encore l'accès à l'avortement.

INTERVENTION DU PLANNING

En cette journée mondiale pour le droit à l'avortement, j'aimerais d'abord commencer par rappeler le terrible recul de ce droit fondamental dans certains pays du Monde, pays en proie aux attaques réactionnaires et misogynes contre les droits reproductifs.

J'aimerais que nous pensions aujourd'hui à tous.tes ceux qui ont déjà souffert dans leurs corps et subi ces décisions niant notre droit à pouvoir choisir pour nous-même.

Je pense à Dorota, décédée fin mai en Pologne d'une septicémie car les médecins ont choisi de ne pas interrompre sa grossesse et l'ont finalement sacrifiée.

Je pense à Selena Maria, arrêtée par la police cette année aussi dans l'Etat de Georgie à la suite d'une fausse couche et à toutes les personnes dont on a criminalisé la fin involontaire de leur grossesse.

Je pense aussi à l'horreur du destin d'Adriana, artificiellement maintenue en vie pendant sa grossesse dans ce même Etat de Georgie, uniquement pour respecter la Loi anti-avortement, malgré son état de mort cérébrale. Je pense enfin à sa famille qui n'a pu lui offrir de sépulture pendant ces longues semaines.

Je pense à tous.tes ceux qui ont été les premières victimes des restrictions et entraves au Droit à l'avortement, mais aussi à leurs proches, victimes aussi.

Car lorsque le Droit à l'avortement recule ou lorsqu'il est restreint, les conséquences touchent finalement la société toute entière.

Depuis la suppression de la protection constitutionnelle du droit à l'avortement aux Etats-Unis, le nombre de décès de personnes enceintes a été presque doublé en lien, et à cause de l'interdiction de l'avortement. Le taux de mortalité infantile y a également significativement augmenté. La société entière subit ces décisions rétrogrades.

Ici, en France, nous avons la chance de pouvoir vivre dans un pays qui renouvelle son attachement à notre Droit fondamental à pouvoir disposer de notre corps et qui l'a même constitutionnalisé.

Mais nous devons rester vigilantes et vigilants. Et toujours en alerte.

Sur le terrain des idées déjà.

Nous connaissons les adversaires des droits reproductifs et nous ne pouvons ignorer leur progression. Soyons lucides face à leurs manœuvres, combattons leurs discours, soyons attentives et attentifs à leurs prises de position.

N'oublions pas LEURS votes lorsque NOS droits sont examinés.

N'oublions pas enfin que derrière chaque choix budgétaire se trouve en réalité un choix de société, un choix de priorités.

Luttons pour que le Droit à l'Avortement et les droits reproductifs redeviennent des priorités concrètes, sans recul possible, sans baisse des financements, mais à l'inverse avec tout le soutien pécuniaire, matériel et politique qu'exigent ces priorités.

En cette journée mondiale du droit à l'avortement, il nous appartient ainsi de continuer à être ambitieuses et ambitieux, militant.e.s

Aussi, au sein du planning familial, nous continuerons à exiger PLUS :

Plus de moyens : des financements revus à la hausse pour que notre droit constitutionnel à l'avortement soit pleinement effectif et accessible à tous.tes, en ville comme à la campagne, pour toutes les catégories sociales et partout sur le territoire,

Plus d'éducation, plus d'information en matière de sexualité, et notamment la mise en place dans tous les établissements scolaires de notre région de l'éducation à la vie affective et sexuelle avec l'intervention d'associations pro-choix,

Plus d'égalité, plus de solidarité, plus de sororité, : nous demandons l'effectivité de l'accès égal aux métiers, aux titres, aux fonctions, l'égalité des carrières et des salaires,

Plus de temps enfin : l'augmentation du délai d'accès à l'IVG demeure un enjeu majeur pour assurer la véritable liberté de choix. Nous appelons à un délai de 22 semaines avec un alignement à minima sur les pays européens les plus progressistes européens.

Au planning familial, nous lutterons et travaillerons pour une véritable Justice en matière de santé sexuelle et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour le bilan de nos luttes féministes et toutes les années suivantes, nous l'espérons.

PORTRAIT

MARIE DENIZARD, MILITANTE FÉMINISTE ET PREMIÈRE FEMME À SE DÉCLARER CANDIDATE À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN 1913

« Qu'on m'élise Présidente de la République, pour voir... » : ces mots ne sont pas ceux d'Arlette Laguiller, première femme candidate à l'élection présidentielle en 1974, mais ceux de Marie Denizard, en lice pour le même scrutin, 60 ans plus tôt. Originaire de Picardie, cette militante féministe, qui collabore notamment avec le journal La Fronde, fondé par Marguerite Durand, affiche des ambitions politiques dès 1910, bien que les femmes n'aient ni droit de vote, ni droit d'éligibilité. Un engagement qui serait en partie dû à sa situation : célibataire et sans père, décédé en 1904, sa famille n'a plus voix lors des différents scrutins.



À 38 ans, en 1910, elle décide donc de participer à plusieurs scrutins organisés dans la Somme, à commencer par les élections législatives. Affiches, réunions publiques, articles de presse : Marie Denizard mène campagne, notamment sur les droits des femmes et des travailleuses, mais sa candidature est retoquée par la préfecture en raison de son genre.

Suivront la même année des candidatures aux cantonales, où la déclaration en préfecture n'est pas obligatoire, et à une législative partielle, où Marie Denizard utilise un prêtre-nom masculin.

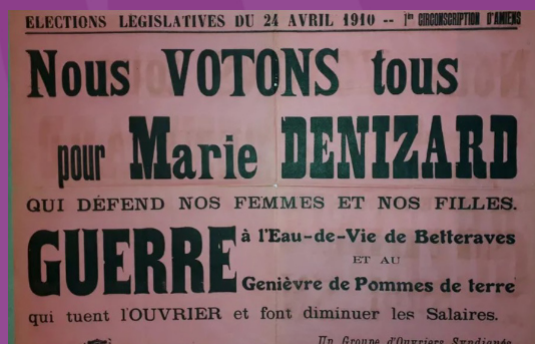
Parmi ses combats : le droit de vote des femmes, mais uniquement si celles-ci sont célibataires ou veuves, la Picarde estimant, du moins publiquement, que les épouses doivent rester au foyer.

Si elle parvient à recueillir des suffrages, ceux-ci sont cependant considérés comme nuls et son ambition est moquée dans la presse. Ce sont d'ailleurs ces railleries qui la pousseront, début 1913, à se présenter à la présidence de la République.

« Les féministes ont prétendu parfois que le Congrès (NDLR, à l'époque, le chef de l'État est élu par les députés et sénateurs, et sa fonction est essentiellement représentative) peut élire une

femme. [...] L'assemblée, étant souveraine, aurait le droit de satisfaire aux vœux des femmes politiciennes ; mais qu'une de celles-ci pose sa candidature, pour voir... » .

Marie Denizard décide donc de relever le défi, une initiative qui ne fait cependant pas l'unanimité parmi les militantes féministes. Ces dernières craignent en effet que la candidature soit tournée en dérision et finisse par desservir la cause. Marie Denizard parvient-elle à récolter des voix, parmi la poignée de votes considérés comme nuls lors du premier tour du scrutin ? Encore aujourd'hui, il est impossible de savoir.



Après 1913, s'ensuit une descente progressive aux enfers pour la militante, entre précarité, déboires judiciaires et surveillance par les autorités, elle

qui est accusée à tort de distribuer des tracts contre la guerre.

Marie Denizard, à qui on diagnostique un « délire chronique de revendications politico-sociales », est internée de force dans un asile en 1926. Si sa santé mentale semble effectivement s'être dégradée, la misogynie médicale de l'époque a probablement contribué à son maintien en établissement psychiatrique. Elle y restera près de 33 ans, jusqu'à sa mort, en 1959, soit 15 ans après l'obtention du droit de vote pour les femmes, un droit qu'elle ne pourra donc jamais utiliser.

Son histoire tombera dans l'oubli pendant plusieurs décennies, et ne sera redécouverte que dans les années 2020, grâce au travail de la chercheuse en histoire des femmes Prescillia Da Silva, qui permettra notamment l'inauguration d'une plaque à son nom en 2024, dans sa ville natale de Pontru, dans l'Aisne.

Pour aller plus loin :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Marie_Denizard

<https://www.youtube.com/watch?v=4ZskNsrv7xY&t=73s>

<https://france3-regions.franceinfo.fr/hauts-de-france/somme/amiens/qu-on-m-elise-presidente-de-la-republique-pour-voir-l-audace-de-marie-denizard-premiere-femme-candidate-a-l-election-presidentielle-2981579.html>

<https://www.instagram.com/reel/C2cTJwUocEV/>

NOVEMBRE
2025

WE NEED YOU

CINÉ DÉBAT "JUSQU'À LA GARDE"



25 NOVEMBRE
20H00

INGRÉ



JUSTE POUR INFO, PAS
BESOIN DE BÉNÉVOLES

CECI EST UN CINTRE



VENDREDI 21 NOV
19H00

Saint-Jean-de-la-Ruelle

~~SANT JEAN-LE-~~
~~BLANC~~



JUSTE POUR INFO, PAS DE
PRÉSENCE DU PF45 :)

FORUM SANTÉ



MERCREDI 26 NOV
10H00-17H30

SARAN



EMELINE + CLAIRE D + 2
BÉNÉVOLES

MANIF CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES +

STAY TUNED

DATE À VENIR :)



A VOS AGENDAS

> 08 & 09 Novembre

Journée de lutte contre les violences sexistes et sexuelles : pour sa 6ème édition, **Birds of Prey** revient sur Twitch pour 27h de live. Les dons seront reversés aux CIDFF de la Région Centre-Val de Loire et au Planning Familial.

Plus d'infos : <https://infojeunescvdl.fr/birdsofprey/>

> 19 Novembre / 10 Décembre

Collectif à **Nos Ann'O** les 19 novembre et 10 décembre de 18h30 à 20h30 dans les locaux du Planning Familial, pour créer son anneau dans le cadre de la **contraception testiculaire**

> 21 Novembre

"Ceci est un cintre" : L'Unisson (Saint Jean de la Ruelle). Gratuit / Réservation en ligne.

Le **spectacle** est une juxtaposition de saynètes qui explorent plusieurs aspects de l'Histoire de la légalisation de **l'avortement** en France, mêlée à des saynètes relatant les attaques récentes anti IVG aux États-Unis, en Pologne, en Hongrie et dans d'autres pays du monde.

Source : L'Unisson

> 25 Novembre

Diffusion du **film** « Jusqu'à la garde » : ce film suit le combat d'une mère pour protéger son fils des violences de son ex-mari. Le film dépeint les failles du système judiciaire face aux **violences conjugales** et l'impact dévastateur sur l'enfant. La diffusion sera suivie d'un **échange** avec des intervenant.es du Planning Familial. Gratuit - Salle des fêtes Jean Zay - INGRÉ

> 26 Novembre

Rencontre - dédicace avec Maylis Castet, autrice du livre « Corvée de sexe - Pourquoi les femmes se forcent encore ? ». Dans son livre, la sexologue compile des témoignages de femmes de tous âges et milieux qui consultent parce qu'elles se sentent obligées de satisfaire sexuellement leur compagnon, indépendamment de toute notion de désir ou de plaisir. Librairie Nouvelle, 2 place de la République, Orléans, 18h30

> 29 Novembre

Atelier « **La fresque du sexisme** » de 9h à 12h30, dans les locaux du Planning - inscription obligatoire
Un atelier collaboratif qui permet de comprendre et détricoter la mécanique sexiste et s'exercer à faire face à des situations de sexisme. C'est un moment d'échange et d'apprentissage, ouvert à tous.tes sans pré-requis.